



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011

VERS UNE NOUVELLE DONNE SYNDICALE !

Pour la première fois
AU NIVEAU DGFIP ET MINISTÉRIEL, DES SYNDICATS S'UNISSENT
pour être encore plus utiles et efficaces pour les agents



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : **un nouveau cadre plus** **démocratique !**

Dans la Fonction Publique, le dialogue social aura souvent été en panne ces dernières années.

Une nouvelle loi a l'ambition de renouveler ce dialogue social en modifiant les règles de représentativité en donnant plus de place et de crédit à la négociation.

Plus de 3 millions d'agents, titulaires et non-titulaires, seront appelés à élire de nouveaux Comités Techniques au plan local et au plan ministériel le Jeudi 20 octobre 2011.

Au soir du 20 octobre, le paysage syndical de la fonction publique mais aussi de notre ministère, sortira des urnes totalement transformé.

Ces élections mobilisent l'ensemble des adhérents et sympathisants de la CFTC et de l'UNSA, qui ont décidé d'unir leur force.

Etre utiles et efficaces

Un enjeu de taille, proposer un autre choix, un syndicalisme utile et efficace, pour défendre les personnels dans ces nouveaux Comités Techniques.

Nous devons être présents dans les instances de concertation, faire entendre la voix des agents qui n'acceptent pas que les réformes ne visent que des économies d'emplois au détriment du service public et des conditions de travail.

Cette pratique syndicale qui allie fermeté, négociation et présence active dans les instances de concertation, mais sans compromission, c'est la CFTC et l'UNSA qui l'incarnent depuis plusieurs années à tous les niveaux du dialogue social.

NOUVEAU



DES LISTES COMMUNES CFTC-UNSA AU MINISTÈRE DES FINANCES ET À LA DGFiP !!

► ENSEMBLE !

Dans le respect de leur indépendance, la CFTC et l'UNSA présentent des listes communes aux Comités Techniques et en Commissions Administratives.

► POURQUOI ??

Ensemble, avec vous, nous voulons **apporter des réponses concrètes** au mal-être actuel des agents de la DGFiP.

Nous proposons une alternative crédible à ceux qui, depuis des années, se sont montrés impuissants à empêcher la dégradation continue des conditions de vie au travail, en boycottant de nombreuses instances où ils étaient élus tout en appelant trop souvent les agents à faire grève.

► CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

Aujourd'hui le constat est simple : le monde du travail génère de la souffrance pour ses acteurs quel que soit leur grade. Cette souffrance au travail touche également les agents de la DGFiP.

Depuis 15 ans, les agents de la DGFiP ont connu de nombreuses réorganisations internes qui ont laminé leur enthousiasme pour leurs métiers. La fusion des réseaux DGI et DGCP, emblème de la réforme de l'Etat, présentée comme la panacée au cloisonnement des services, a en fait servi de prétexte à une grande opération de réduction des emplois et des surfaces de travail.

Le management par les indicateurs et les statistiques, avec son lot de pressions hiérarchiques permanentes, a contribué à dégrader le climat social interne.

L'inflation galopante du nombre de cadres supérieurs, en parallèle des suppressions d'emplois massives de catégorie C, a engendré incompréhension et malaise.

L'inadaptation, et les déficiences des applications informatiques, le manque de soutien technique, les transferts de charges d'un service à l'autre, ou d'un réseau à l'autre, ont fini par instaurer un climat de méfiance envers toute nouvelle réforme.

On assiste au bout du compte à une démotivation générale des agents.

STOP
au stress au travail

► LA CFTC ET L'UNSA

Ont toujours été très actives et revendicatives sur ce dossier :

Pour la CFTC et l'UNSA, une administration qui nie les personnes va à l'encontre de ses objectifs d'efficacité. Nous voulons remettre l'Homme au centre du système et nous voulons refaire du travail un facteur de richesse et d'équilibre individuel et collectif.

Les Fédérations Fonctions publiques CFTC et UNSA ont négocié, obtenu et signé un accord Santé et Sécurité au Travail le 20 novembre 2009. Cet accord se décline actuellement au ministère et à la DGFiP puis dans les directions.



NOS ENGAGEMENTS COMMUNS POUR 2012



► POUR LES PERSONNELS DE LA DGFiP :

- **Agents C** : Obtenir la rénovation de la grille indiciaire des C notamment des premiers échelons.
Obtenir l'accès au 8^{ème} échelon du 3^{ème} grade (AAP 1) pour tous (carrière linéaire)
- **Contrôleurs** : obtenir la rénovation de la grille indiciaire notamment des B 2^{ème} classe.
Obtenir un reclassement plus favorable dans le NES pour les CP 7 et les C 2^{ème} classe.
- **Inspecteurs** : Obtenir la rénovation de la grille indiciaire des A 1^{er} niveau (rehaussement des indices et échelon terminal supplémentaire au delà du 12^{ème})
Obtenir la révision du reclassement des B en A avant 2007.
- **Contractuels** : application immédiate de l'accord de titularisation des contractuels (signé par l'UNSA et la CFTC) à la DGFiP (CDI en titulaires).
Obtenir le maximum de transformation en CDI (CDD en CDI) avec attribution des mêmes droits que les titulaires notamment en terme de congés et de congés maladie.

► POUR NOS EMPLOIS ET MISSIONS :

- **S'opposer aux suppressions de postes à la DGFiP**
S'opposer à la casse du service public.
Préserver le réseau des structures DGFiP sur le territoire.
- **Refuser la PFR** (Prime de Fonction et de Résultats) c'est à dire une rémunération fondée sur une sorte de « mérite » individuel.
- **Dialogue social : Pas de boycott systématique des réunions avec l'administration.**
Porter dans la négociation les revendications construites avec les personnels.
Rester apolitiques et indépendants.

Tous ces dossiers demandent une force et une action syndicale importantes tant au niveau de la fonction publique que de notre ministère où ces dossiers seront négociés.

**VOTEZ POUR LA FORCE
ET L'EFFICACITÉ DE LA CFTC ET DE L'UNSA
DANS LA FONCTION PUBLIQUE,
AU MINISTÈRE ET À LA DGFiP.**

POUVOIR D'ACHAT ET RÉMUNÉRATIONS

**Sur ce dossier, essentiel pour les agents,
notre pratique syndicale se doit d'être utile et efficace !**

Ensemble les syndicats CFTC et UNSA se sont déjà engagés concrètement en faveur des agents en négociant et en signant différents accords et protocoles :

- Les Accords Jacob de 2006 dans la fonction publique qui ont revalorisé la grille du cadre C.
- Le nouvel espace statutaire pour la catégorie B (NES) signé en 2009.
- L'accord visant à améliorer les carrières des collègues non-titulaires signé en 2011.
- La mise en place du 8^{ème} échelon en 2012 pour les agents C de la DGFIP.
- L'augmentation de l'IMT fin 2011 pour tous les agents de la DGFIP.
- La reconduction du plan de qualification majoré pour l'année 2012 à la DGFIP.

Ces avancées qui ont et vont profiter à de nombreux agents sont le fruit de la négociation et de l'engagement, notamment de l'UNSA et de la CFTC.

Tous les syndicats ne se ressemblent pas et n'ont pas cette pratique syndicale.

La notre est faite d'action et de négociation, d'opposition et de proposition, et donc au final s'avère véritablement utile et efficace pour les agents. Il est parfois étonnant de voir que certains syndicats et non des moindres s'attribuent paradoxalement la paternité des accords (et des retombées pour les agents) qu'ils ont refusé de signer par frilosité ou parce qu'ils ne signent en réalité jamais rien !

**AU MINISTÈRE ET À LA DGFIP,
IL FAUT ALLER ENCORE PLUS LOIN !
PAR VOTRE VOTE, LE 20 OCTOBRE,
DONNEZ PLUS DE FORCE À NOS DEUX
SYNDICATS POUR VOUS DÉFENDRE !!**

Le jeudi 20 Octobre



CFTC DGFIP 2 rue Neuve Saint Pierre 75181 Paris cedex 04
Tél : 01 53 17 86 54 // mail : cftcdgfp@gmail.com
UNSA DGFIP 2 rue Neuve Saint Pierre 75181 Paris cedex 04
Tél : 01 53 17 86 72 // mail : unsa@dgfp.finances.gouv.fr